



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2 février 2019 au golf de Nantes Vigneux

Voir en complément la présentation PowerPoint de l'AGO en pièce jointe

Le samedi 2 février 2019 à 10 heures, les membres de la Ligue de golf des Pays de la Loire se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au golf de Nantes-Vigneux sur convocation faite par lettre simple adressée par mail.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur **Alain VALLET**, en qualité de Président de la Ligue, Madame **Isabelle FORTIN** est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire et Monsieur **Roland GASNIER** est désigné comme scrutateur.

Le Président constate, au vu de la feuille de présence que les membres présents ou représentés représentent 38 associations sur 99 et 318 voix sur 447. Le quorum n'étant pas requis, il déclare que l'Assemblée Générale régulièrement constituée, peut ainsi valablement délibérer.

AS des clubs présentes ou représentées :

- AS golfs avec parcours: Pornic, la Baule, Nantes, 24H Le Mans, Angers, Cholet, St Jean de Monts, La Domangère, Avrillé, Ile d'or, St Sébastien, Anjou, Nantes-Erdre, Sargé, Les Fontenelles, Port-Bourgenay, Savenay, Sablé, Sables d'Olonnes, Les Alouettes, Carquefou, Saumur, Guérande, St Sylvain d'Anjou
- AS Golf Entreprise: ATSCAF 44, ASGEN, ASCEMA, AIRBUS Nantes, USFEN 44, ASPEIN, ASAA, ASLAN, 2F OPEN 85, TOTAL Donges, QSZIBM, ASMN, CE de MMA, MANITOU
- AS Swin golf:
- Excusés: T. LEROY (membre du comité directeur) JF JUST (CD 44) représenté, N. MOURLON (représentant des Pros PDL), as Grand Lieu Swin Golf

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Rapport moral du Président
- 2. Rapport financier du trésorier
- 3. Vote des résolutions
- 4. Rapport des différentes commissions
- 5. Questions diverses

Le Président remercie de leur présence : Daniel COISY, Vice-Président du CROS des PDL, le Président de la ligue de Swin Golf des PDL, les Présidents(e) des comités départementaux, les Présidents de clubs, le représentant des directeurs, le directeur du golf de NANTES Vigneux qui nous accueille sur son site et le président d'honneur Jean BRICHET pour sa fidélité.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux Présidents élus au cours de l'année 2018.

Le Président précise que l'ensemble de la présentation de cette AG est sur la clé USB qui a été remise aux participants lors de leur entrée en séance et déclare ensuite passer à l'examen de l'ordre du jour.

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2017 est approuvée à l'unanimité des membres présents.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le rapport moral du Président a fait ressortir une progression de licences de plus 2,5% situant la ligue au premier rang national devant Nouvelle Aquitaine à +2,7 quant au niveau national le taux est de +0,60%. Plutôt encourageant quand de nombreuses disciplines sont en négatif. La politique de développement avec la création régulière de petites structures pitch&putt ou compact près des bassins de population, accessible par les transports en commun en plus des 3 structures gonflables qui permettent de faire découvrir le golf en tous lieux y est pour une bonne part. Sans optimisme, les 18000 licenciés seront dépassés l'an prochain. Des actions sur les labels bio diversité sont aussi engagés et devraient se concrétiser dans l'année pour 3 ou 4 clubs.

Les labellisations école de golf FFGOLF se poursuivent. Après les 17 clubs, 3 nouveaux clubs sont labellisés et se voient offrir une mallette pédagogique d'une valeur de 600€ l'unité par la ligue.

Sur le plan sportif quelques titres de champions de France avec François Gaschignard de La Baule en senior 2, Damien Ducept (Saint Jean de Monts) et Valérie Goureau (Les Fontenelles) en pitch&putt à 3 clubs, 2 F OPEN 85 en pitch&putt golf entreprise par équipe, La Baule en seniors 2 par équipe. Jean Yves Padioleau (Port Bourgenay) a été retenu en équipe de France handigolf.

Chez nos jeunes, top 5 U12 national pour Alexandre Templereau (Cholet)et Louka Morin (Port Bourgenay). Alexandre Templereau, Hugo Saurel, Jules De Reu, Louka Morin ont été pré sélectionnés en équipe de France, à souligner les 4 victoires en grand prix jeunes pour nos U12 Alexandre Templereau, la victoire de Louka Morin au grand prix jeunes de Bordeaux la meilleure catégorie.

Une 7^{ème} place a été obtenu à l'interligues U12 à Montpellier Massane.

Beau succès à l'interclubs jeunes avec 17 clubs et 160 compétiteurs avec le titre pour l'Île D'Or qui remporte aussi le mérite des écoles de golf de la ligue.

La ligue en plus de son traditionnel grand prix et de son interclub d'hiver avec 40 équipes messieurs et 20 équipes dames, avait de nouveau organisé un grand prix handigolf comptant pour le ranking international aux Fontenelles.

Ce sont 12 épreuves fédérales par équipes qui se sont déroulées sur son territoire, il en sera de même en 2019 avec un grand prix senior qualificatif pour équipe de France et la Ganay championnat de France individuel messieurs à La Baule.

En matière de formation, 30 ASBC ont été formés, 2 arbitres de ligue ont été confirmés et une formation FFGOLF comment gérer mon fichier client. Actions renouvelées en 2019 avec en plus une formation d'OEC organisateur d'épreuves de club. Une formation organisée par la FFGOLF sur l'analyse du marché local au service de la création de nouveaux golfeurs.

Chez les dames belle progression dans les participations CAEF avec une moyenne de 150 joueuses par manche et 19 clubs engagés. De nouveau victoire des PDL face à nos amies bretonnes.

Le golf d'entreprise avec 56 sections se porte bien, 2 nouvelles sections en cours d'affiliation : Orange et département 53, 2 à 3 autres sont en cours de création. Enfin se sont plus de 3000 départs réalisés pour les compétitions de ligue avec un podium en brut pour l'équipe qui représentait la ligue au fédéral à Rebetz.

Malgré la baisse de 58% du CNDS, la ligue a maitrisé son budget pour clôturer avec 259€ de déficit et s'attend à un désengagement total de l'état en 2019, ce qui le cas pour les emplois aidés tel que notre conseiller technique ce qui semble paradoxal alors que les jeux olympiques se profilent en 2024 avec des objectifs particulièrement ambitieux.

Enfin les axes stratégiques annoncés depuis plusieurs mandatures par le président de ligue restent le développement, les jeunes vers le haut niveau et l'environnement-biodiversité.

Remise de trophées :

- Mérite EDG 2018 : **AS du golf de l'ILE d'OR**
- Club ayant délivré le plus grand nombre de licences 2018 : Golf de GUERANDE
- Club ayant la meilleure progression nombre de licences : Golf de ST SEBASTIEN S/LOIRE
- Trophée national du développement du Golf Entreprise : AS CE MMA Le Mans
- Mallette pédagogique d'une valeur de 610€ l'unité remise à 3 nouvelles écoles de golf nouvellement labellisées ffgolf « sport » ou « développement » : golfs des Fontenelles, Savenay, St Sylvain d'Anjou
- Médaille du bénévole remise à Éric COUDRIER, arbitre national et formateur, en charge de l'organisation du planning des arbitrages des épreuves se déroulant sur le territoire régional, la gestion des talkies, le contrôle des règlements (grands prix, trophées seniors PQ et promotions...)
- 2. RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER : STEPHANE DOUGE, COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat 2018

CHARGES		PRODUITS	
Fonctionnement	77981	Dotations et subventions	187913
Actions sport	163065	Engagements compétitions	48488
		Produits financiers	574
		Divers (loc structures)	542
		Sponsoring	3270
		Déficit trésorerie	259
TOTAUX	241046		241046



FFGOLF - Ligue de golf des Pays de la Loire



Bilan au 31 décembre 2018

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	221	Fond de réserve (Report à nouveau)	125077
valeurs brutes	14110		
amortissements	-13889		
Compte banque			
cpte sur livret A	76471	Charges à payer	14250
cpte courant	70986		
Charges constatées d'avance	142	Produits constatés d'avance (CTF)	10000
Créances	1248	Résultat au 31/12	-259
TOTAL	149068	TOTAL	149068



FFGOLF - Ligue de golf des Pays de la Loire



3. VOTE DES RESOLUTIONS

• 1ème RESOLUTION : rapport sur la gestion de la Ligue et sur la situation morale de celle-ci

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport sur la gestion de la Ligue ainsi que de la situation morale de la Ligue, approuve ces rapports à l'unanimité des présents

• 2ème RESOLUTION : rapport sur la situation financière Approbation des comptes de l'exercice clos

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport général des comptes, approuve les comptes annuels à savoir le bilan, le compte de résultats et l'annexe tels qu'ils lui ont été présentés à l'unanimité des présents

• 3ème RESOLUTION : affectation du résultat

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du résultat, approuve le report sur l'exercice suivant à l'unanimité des présents

• 4ème RESOLUTION : Vote du budget de l'exercice suivant

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel pour le prochain exercice, approuve ce budget à l'unanimité des présents moins 4 abstentions

• 5ème RESOLUTION : cooptation de Gilles BERRUET

L'assemblée valide à l'unanimité la cooptation de Gilles BERRUET en tant que membre du comité directeur et responsable de la commission handigolf de la ligue en remplacement de Thierry GODINEAU démissionnaire en septembre 2018.

Le Président remercie l'assemblée pour la confiance accordée au comité directeur de la ligue

4. RAPPORT DES COMMISSIONS

Voir la présentation PowerPoint de l'AGO en pièce jointe

✓ La commission Sportive : Frédéric DELAUNAY

✓ La commission des Règles : Marc PETEL

✓ La commission Jeunes : Bertrand MORVILLERS (CTF) et Bernard MARTIN

√ La commission Développement Communication : Alain VALLET

✓ La commission Formation : Eric COUDRIER

✓ La commission Féminine : Isabelle MARTY

✓ La commission Handigolf : Bertrand MORVILLERS (CTF) et Gilles BERRUET

✓ La commission Seniors : Alain VALLET et intervention de Jean-paul GONNET (Pdt AS des seniors golfeurs des PDL)

✓ La commission du Golf Entreprise : Alain VALLET en l'absence de Thierry leroy excusé

✓ Le Swin Golf : intervention de Joël MAUBOUCHER (Pdt Swin Golf des PDL)

√ Les Pros : Alain VALLET en l'absence de Nicolas MOURLON excusé

5. QUESTIONS DIVERSES

- **Championnat interclubs de ligue :** échange au sujet du nombre de joueurs et de la formule de jeu. Une suggestion de Valérie Goureau portant sur l'augmentation du nombre de joueuses en 1ère division pour être dans le format des divisions fédérales à savoir 6 joueuses au lieu de 4 sur l'interclubs 2018/2019 sera à l'étude pour le prochain championnat.
- Championnat de ligue du Golf Entreprise: discussion autour de la décision prise par la commission du GE d'autoriser (plus de la moitié des autres ligues ont déjà ouvert aux extérieurs de la section, action soutenue par la commission nationale) la participation aux épreuves régionales à un joueur extérieur à l'entreprise pour chaque journée de championnat. Ceci dans le but de développer et/ou maintenir le nombre d'associations et de golfeurs. Il faut rappeler que les statuts fédéraux ont toujours prévus la possibilité d'avoir jusqu'à 10% de membres extérieurs à l'entreprise dans les sections. Les sections MMA avec plus de 100 membres ou l'ASGEN avec 90 membres ne sont autorisés qu'à un extérieur par journée malgré leurs 10 membres extérieurs, l'ouverture reste donc minime.

La parole est donnée à **Daniel COISY**, le Vice-Président du Comité Régional Olympique et Sportif des PDL (CROS) qui remercie Alain VALLET de son invitation. Il exprime son inquiétude quant à la baisse programmée des aides financières de l'état en général et du CNDS en particulier envers les associations sportives. Les prévisions liées à la création de la toute nouvelle Agence Nationale du Sport n'étant pas encore définies. Il regrette également vivement le déclin de l'engagement bénévole pourtant garant de la pérennité des actions pour toute la population. Il déplore également l'état d'esprit « consommateurs » des pratiquants et lance un appel à s'engager davantage.

*

L'ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant demandée par personne, le Président déclare la séance levée à 12 heures 45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par les membres du Bureau de l'Assemblée Générale.

Le Président,

Alain VALLET

La Secrétaire,

Isabelle FORTIN

Le Scrutateur,

Roland GASNIER